

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Chronique des Anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1953, tome 51, p. 132-139

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

CHRONIQUE DES ANCIENS

AU CONSEIL D'ÉTAT

Les « Echos » ont la joie aujourd'hui de saluer l'élection au Conseil d'Etat valaisan de M. **Marcel Gross**. Ils ne retraceront pas dans le détail la carrière du nouveau magistrat sur laquelle nos journaux ont publié d'abondants renseignements. Ils voudraient simplement souligner en un hommage



dont la sincérité n'est pas fonction du nombre des paroles que notre peuple a appelé à son Gouvernement celui qu'il savait être un excellent juge et un officier de haut mérite. M. Marcel Gross en effet a exercé depuis de longues années les délicates fonctions de Président du Tribunal de Martigny et St-Maurice : là déjà il a donné sa mesure, celle d'un juriste des plus clairvoyants, des plus probes, sachant allier avec une autorité indiscutée le sentiment de la justice et

celui d'une parfaite humanité. Ces mêmes qualités se retrouvaient dans son commandement militaire dont les étapes l'avaient conduit au grade de colonel, à la tête même du Régiment valaisan. Officiers et soldats savaient à quel chef ils avaient affaire !

Pour toutes ces raisons, notre pays a-t-il accordé sa pleine confiance à M. Marcel Gross. Au Conseil d'Etat, notre Ancien apportera encore, nous en sommes persuadés, une plus large mesure de ses talents. Les Départements de l'instruction publique et du militaire qui lui sont attribués auront en lui l'homme de la situation, celui qui y déploiera sans compter les ressources de son intelligence, de son bon cœur, de son labeur énergique et persévérant.

En félicitant notre distingué Ancien de l'honneur qui lui est échu, nous l'assurons de la fidélité de notre amitié et d'une collaboration où, selon les divers aspects de notre propre activité, nous incluons et nos prières et notre meilleur travail scolaire.

M. **Marcel Gard**, chef du Département des finances, a été fort brillamment réélu Conseiller d'Etat. Nous l'en complimentons respectueusement et d'autant plus cordialement que nous le savons si attaché au vieux collège abbatial où il fit d'ailleurs instruire ses trois fils.

M. Gard assume pour la période administrative en cours la Vice-présidence du Gouvernement.

AU TRIBUNAL CANTONAL

Les « Echos » qui, récemment, ont rendu un hommage de sympathie et d'admiration reconnaissante à deux grands magistrats démissionnaires, expriment des sentiments semblables à Me **Camille Pouget**, Juge cantonal, qui, atteint par la limite d'âge, quitte notre Haute-Cour de justice après y être demeuré de longues années et au terme même de son mandat présidentiel.

La magistrature judiciaire n'offre pas au public de quoi émerveiller ses sens ou soulever ses enthousiasmes. Nul jamais ne dressera une liste de réalisations spectaculaires, nourricières du temps présent et de l'avenir... Pourtant, combien d'avocats pourraient témoigner de l'œuvre profonde et durable qu'accomplissent nos Juges dans l'exercice de leurs si délicates fonctions ! M. le Juge Pouget s'est vu redire, ces temps-ci, en quelle haute estime le tenaient ses concitoyens. Tour à tour on a fait l'éloge de l'homme politique et du magistrat de l'ordre judiciaire, soulignant notamment ses qualités d'ordre, de travail, de parfaite intégrité. Ces compliments sont les nôtres et nous les lui adressons avec d'autant plus d'ardeur que nous savons la fidèle amitié que M. Pouget a gardée au Collège de Saint-Maurice. Il y a quelques jours à peine, prenant la parole à la réception

officielle de M. Marcel Gross, Conseiller d'Etat, M. Pouget a glissé, au cours de son discours, un mot des plus délicats à l'adresse de l'Abbaye : allusion toute cordiale — comme d'ailleurs celles que nous avons pu entendre dans maintes autres allocutions des mêmes festivités — et qui nous prouve que sont bien vivantes en ses souvenirs les années déjà lointaines de ses études classiques. Quelle joie pour lui de se rappeler qu'il appartenait à une « volée » célèbre entre toutes où voisinent les noms de M. Joseph Escher, Conseiller fédéral, M. Marc Morand, Président de Martigny-Ville, Monsieur le chanoine Broquet, d'autres encore...

Nous souhaitons à M. Camille Pouget une heureuse retraite, dans la paisible atmosphère de sa belle famille et de son sympathique village d'Orsières.

AU GRAND-CONSEIL

Le 1er mars dernier, les citoyens valaisans ont renouvelé leur Grand-Conseil. Parmi les députés et députés-suppléants que comprend la nouvelle assemblée législative cantonale, nous avons relevé plusieurs noms d'Anciens. Ce sont :

MM. Hyacinthe Amacker, Marius Anzévui, Dr Léon Brocard, Robert Carrupt, Jean Cleusix, Paul de Courten, Max Crittin, Francis Germanier, Joseph Germanier, Joseph Maxit (élu depuis 2^e vice-président de la Haute Assemblée), **Paul Meizoz, Edouard Morand, Joseph Rey-Bellet, Alfred Vouilloz, Georges Vouilloz et Ludwig Zurbruggen, députés ;**

MM. Jean Burrin, André Chaperon, Marc Défago, Jean Farquet, René Favre, Etienne Germanier, Angelin Giroud, Charles-André Mudry et Louis Perraudin, députés-suppléants.

Nous souhaitons à tous ces distingués représentants du peuple une féconde et agréable législature et nous les félicitons de l'honneur et de la confiance qui leur ont été témoignés.

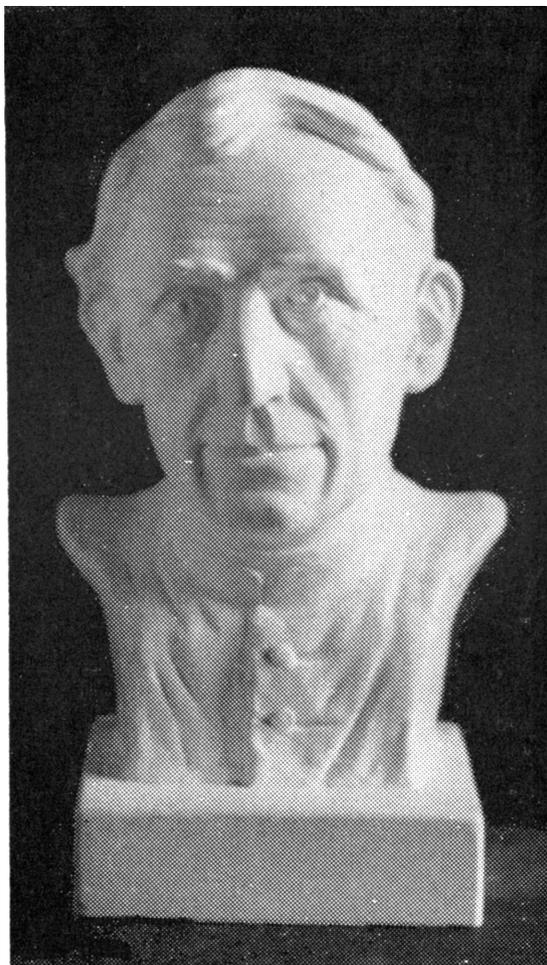
Au Grand-Conseil vaudois qui vient aussi d'être renouvelé, nous relevons avec plaisir le nom d'un Ancien, M. le Dr **Camille Gross**, dont la candidature figurait dans la liste du parti chrétien-social de Lausanne.

Nous lui adressons les mêmes compliments et souhaits qu'à ses collègues du Parlement valaisan.

ART PLASTIQUE

Nous ne pensons pas mettre à une trop dure épreuve la discrétion et la modestie du R. P. **Henri Gigon**, professeur d'anglais en notre collège, en nous faisant l'écho du vif succès qu'a obtenu l'une de ses récentes sculptures, celle qui représente le buste de feu le chanoine Bovet. Notre distingué confrère et collègue manie fort artistement la terre glaise en

ses heures de loisir... mais ce ne dut point être chose aisée que de fixer dans l'argile vivante une figure aussi mobile que celle du grand barde fribourgeois. L'œuvre si bien réussie



plaît à tous ceux qui ont connu le musicien trop tôt disparu et nombre de personnes et de sociétés chorales en acquerront des reproductions pour en orner des salons ou des studios de travail.

DANS LE SILLAGE DE L'AMITIÉ

Les condisciples de classe de Mgr Lovey ont tenu à fêter celui qui venait d'accéder à la sympathique Prélature du Grand-St-Bernard et qui avait été autrefois un si agréable camarade. En compagnie de quelques-uns de leurs professeurs qu'ils avaient aimablement conviés à cette rencontre amicale, ils se retrouvèrent le jeudi 12 mars dernier à Martigny et, soit à la table de l'Hôtel Kluser soit, dans l'après-midi, à la Maison de la Prévôté, ils témoignèrent à Mgr Lovey leur fidèle attachement et reçurent d'ailleurs de lui le témoignage d'une affection que ni le temps ni l'espace n'avaient altérée.



1^{er} rang, assis : MM. Pierre Putallaz, avocat, Sion — Les chanoines L. Dupont Lachenal et L. Broquet — Mgr Angelin Lovey — Les chanoines M. Grandjean et L. Mariéthod — Georges Sauthier, avocat, Martigny-Ville,

2^{me} rang, debout : MM. Angelin Luisier, directeur du pénitencier, Granges (Sierre) — Joseph-Marie Detorrenté, préposé aux poursuites, Monthey — Benoît Deladoey, secrétaire municipal, Vérossaz — Auguste Berclaz, notaire, Sierre — Le pasteur Henri Werlen, Lavey — André Donnet, archiviste et bibliothécaire cantonal, Sion — Pierre Moret, médecin-dentiste, Sion — Louis Thiémard, pharmacien, Fribourg — Jean Ruckstuhl, fondé de pouvoirs des assurances, Winterthur.

DISTINCTION

Le R. P. **Ange Koller**, dont un récent numéro de notre revue soulignait les mérites, a été avisé par M. le consul de France à Lugano qu'il allait recevoir les insignes d'officier d'académie « en reconnaissance des signalés services rendus à la cause française et marocaine ».

Nous l'en félicitons bien chaleureusement.

NOMINATIONS

Le Tribunal cantonal du Valais a désigné Me **Jean-Maurice Gross**, avocat et notaire à Martigny-Ville, comme Juge-constructeur et Président du Tribunal de Martigny et St-Maurice.

L'Assemblée primaire d'Ardon a appelé à la présidence de la commune M^e **Pierre Delaloye**, avocat et notaire et Préposé aux poursuites du district de Conthey.

Le nouveau président d'Ardon succède à M. Marius Lampert, élu en mars Conseiller d'Etat.

La Chambre des notaires valaisans a renouvelé son comité. Nous y relevons les noms de deux Anciens : M^{es} **Maurice Gross**, président, et **Georges Sauthier**, secrétaire, qui, tous les deux, exercent leur profession à Martigny-Ville.

A tous, nos respectueux compliments et nos vœux de féconde activité !

MARIAGES

Le 14 mars, M. **Marco Bruchez**, de Saxon, a épousé Mademoiselle Liliane Vaudan, de Bagnes.

Le 11 avril, M. **Olivier Aymon**, gendarme à Martigny-Ville, a épousé Mademoiselle Isaline Clivaz, des Valettes (Bovernier).

Le même jour, M. **Paul Beuchat**, de La Neuveville, a épousé Mademoiselle Lia Giada, de Venise.

Le 16 avril, M. **Maurice Décoppet**, d'Yverdon, a épousé Mademoiselle Lucette Mercier-Trivelli, de Lausanne.

Le 25 avril, M. **Pierre Gex**, de Bulle, a épousé Mademoiselle Cécile Robadey, de la même ville.

Le 4 mai, M. **Hans Haller**, de Lucerne, a epouse Mademoiselle Marie Schob, de Gams (St-Gall).

Le 9 mai, M. **Michel Salina**, de Morges, a epouse Mademoiselle Suzanne Sohm, de Ruffec (Charente).

Le 13 mars, M. **Max Eberhard**, de Montreux, med.-dent., a epouse Mademoiselle Agnese Pedimina, de Faido (Tessin).

Le 21 mai, M. **Andre Raffini**, de Geneve, a epouse Mademoiselle Simone Domenigoni, de la meme ville.

Nous sommes heureux d'adresser nos meilleures felicitations et nos bons voux a ces nouveaux epoux, les priant de croire que leurs matres du vieux college abbatial les confient plus que jamais a celui d'ou vient tout don parfait et qui seul peut assurer leur stabilite et les profondes joies qu'on en attend aux entreprises humaines meme les plus simples...

SUCCÈS SPORTIFS

A plusieurs reprises, nous avons eu le plaisir de relever dans cette chronique les succes qu'avaient obtenus quelques-uns de nos Anciens dans le domaine du sport et notamment en football. Notre palmares pourra un jour se completer... des lors que dans les comptes rendus sportifs du lundi matin nous apercevons les prouesses magnifiques de quelque ancien eleve, tels ces excellents joueurs de premiere ligue et qui s'appellent **Bernard Contat** ou **Michel Gollut** !

Aujourd'hui, nous reservons notre hommage plus particulier a celui de nos Anciens qui s'est distingue au cours des championnats d'armee a Andermatt : M. **Marco Voeffray**, de Daviaz. La patrouille que celui-ci formait avec ses compatriotes est sortie victorieuse dans sa categorie, ce qui valut a ces jeunes soldats de bien vives felicitations. Nous y joignons les notres et d'autant plus cordiales que nous savons le bel enthousiasme qui anime les jeunes skieurs du sympathique village de Daviaz et les nombreux premiers prix qu'ils se sont vu attribuer dans les competitions de la derniere saison.

EXAMENS

UNIVERSITE DE FRIBOURG

Licence en droit : MM. **Marcel Mottet**, de St-Maurice et **Hans-Beat Noser**, de Oberurnen (Glaris).

UNIVERSITE DE GENEVE

Final de medecine dentaire : M. **Bernard Loretan**, de Sierre.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

La presse a signalé avec beaucoup de sympathie en montrant l'intérêt actuel et en soulignant la parfaite tenue rédactionnelle la thèse de doctorat en droit qu'a présentée, il y a quelque temps déjà M. **André Broenimann**, de Lausanne. Cette étude s'intitule : « Les Maisons de commerce et le bail commercial ».

A la même Université, M. **Roland Troillet**, de Bagnes a subi avec succès les épreuves du demi-doctorat en droit et M. **Jacques Schupp**, d'Echallens, celles de la demi-licence en la même discipline.

POLYTECHNICUM DE ZURICH

Final d'ingénieur : M. **Roger Favre**, de Fribourg.

ARTS ET MÉTIERS

M. **André Berra**, de Champéry, a obtenu très brillamment le diplôme final de l'Ecole hôtelière à Lausanne.

L'Ecole supérieure de viticulture et d'œnologie à Montgibert-Lausanne a délivré le diplôme de fin d'études à M. **Hubert Wolff**, de Sion.

M. **Charles Jauquier**, d'Estavayer, a gagné le 1er prix de chant de l'Association des Musiciens Suisses à Zurich.

EXAMENS D'ÉTAT

MM. **Jean-Jacques Bosshart**, de Tramelan, et **Pierre Christe**, de Delémont, ont obtenu à Berne leur brevet d'avocat.

A tous, nos cordiales félicitations !

G. R.